



Original : français

N°: ICC-01/04-01/06

Date: 28 Septembre 2007

LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE I

Composée comme suit : Mme la juge Elizabeth Odio Benito

M. le juge René Blattmann

M. le juge Adrian Fulford

Greffier :

M. Bruno Cathala

SITUATION EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

AFFAIRE

LE PROCUREUR

c/THOMAS LUBANGA DYILO

Public

Enregistrement de la prestation de serment de Maître Jean-Marie Biju-Duval et de son engagement prévu à l'article 22.3 du Code de conduite professionnelle des conseils

Le Bureau du Procureur

M. Luis Moreno Ocampo

Mme Fatou Bensouda

M. Ekkehard Withopf

Les représentants légaux des victimes

a/0001/06 à a/0003 et a/0105/06

Me Luc Walley

Me Franck Mulenda

Me Carine Bapita Buyangandu

Le Conseil Principal de M. Thomas

Lubanga Dyilo

Me Catherine Mabilile

Le Conseil associé

Me Jean-Marie Biju-Duval

Veillez trouver en annexe la prestation de serment (Annexe I) de Maître Jean-Marie Biju-Duval et son engagement prévu à l'article 22.3 du Code de conduite professionnelle des conseils (Annexe II).



Pour le Greffier
Didier Daniel Pereira
Chef, Division des victimes et des conseils

Fait le 28 septembre 2007

À La Haye